

Secteur aéronautique

Dans le cadre du contexte sanitaire actuel, **veiller à se tenir informé quotidiennement des actualités juridiques en vigueur, pour agir et mettre en place les mesures adaptées dans le cadre d'une activité de travail maintenue en présentiel**

<https://www.samsi-31.org/coronavirus-covid-19>

Technique

■ Postes de travail :

Délimiter les postes de travail pour respecter les distances de 1m entre opérateurs et éviter les contacts : matérialisation au sol, mise en place de barrières...

■ Outils de travail :

Fournir des outils individuels, pour chaque opérateur, limitant l'échange de matériel entre eux

Nettoyer les outils avant et après intervention avec un produit de décontamination

■ E.P.I. (Casques, casques anti-bruit, Chaussures de sécurité, masques...) utilisés dans le cadre de l'activité :

Organiser un lieu de stockage

Nettoyer le local et les surfaces du lieu de stockage avec un produit de décontamination (**Cf. Boite à outils - Hygiène – Entretien des locaux**)

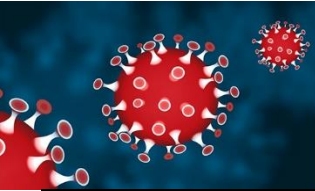
Isoler les E.P.I. propres dans des poches adaptées et/ou éviter tout contact entre eux

Se laver les mains avant de s'équiper et ôter les bijoux

Nettoyer les E.P.I. avant et après utilisation avec un produit de décontamination

Veiller à laisser ses chaussures de sécurité aux vestiaires en fin de poste, ou à défaut, prévoir des chaussures de rechange dans son véhicule personnel

Restez informé sur notre site : <https://www.samsi-31.org> (Mises à jour quotidiennes)

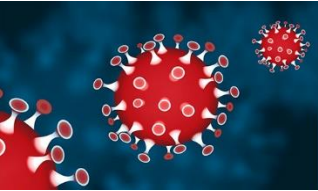


Mesures préventives communes in situ ou ex situ

- Informer les salariés sur les dispositions gouvernementales des personnes fragiles (Exemples : affichage, note d'informations, mails...)
<https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/article/coronavirus-qui-sont-les-personnes-fragiles>
- Et des mesures mises à en place par la CPAM <https://declare.ameli.fr/>
- Mettre en place le télétravail pour les postes le permettant
- Annuler les réunions, privilégier les moyens de communication à distance
- Élargir l'amplitude d'horaires de travail pour lisser les activités et permettre de limiter les contacts entre opérateurs
- **Salle de repos :**
Réorganiser les horaires de travail pour supprimer les pauses et pauses-déjeuner et/ou organiser des pauses en limitant le nombre de personnes dans les salles de repos
Supprimer l'utilisation des machines à café
Nettoyage de la salle de repos avec des produits de décontamination (**Cf. Boîte à outils - Hygiène – Entretien des locaux**) à chaque passage d'équipe
- **Vestiaires :**
Bloquer les poignées de portes pour éviter d'ouvrir avec les mains
Réorganiser les horaires pour limiter le nombre de personnes au moment du change
Définir un ordre de passage pour éviter le croisement du personnel entrant et sortant
Organiser la logistique des tenues de travail propres et sales
Nettoyage du vestiaire avec un produit de décontamination (**Cf. Boîte à outils - Hygiène – Entretien des locaux – site SAMSI**) à chaque passage d'équipe
- **Nettoyer les postes de travail à chaque changement d'équipe**
- **Sanitaires :**
Mettre à disposition des lingettes désinfectantes à proximité
Nettoyer les sanitaires avant et après utilisation
Se laver les mains avant et après utilisation du sanitaire

Organisationnel

Restez informé sur notre site : <https://www.samsi-31.org> (Mises à jour quotidiennes)

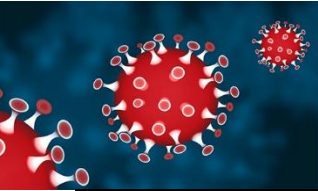


Mesures préventives ex situ

Organisationnel

- **Actualisation du plan de prévention :**
Consignation des mesures mises en place pour le personnel sous-traitant et celles du donneur d'ordre
Identification des zones/activités à risque
Elargir l'amplitude horaire de travail, réorganiser les horaires de travail et lisser les activités pour permettre de limiter le nombre de personnes sur site
- **Information du non-respect de toutes consignes à son employeur**
- **En arrivant sur le site client :**
S'assurer d'avoir le matériel et les équipements nécessaires avant intervention
Prendre les informations au poste de garde des mesures mises en place par le donneur d'ordre et notamment des zones de lavage des mains
Se déplacer sur site avec respect des distances de 1m entre opérateurs
- **Activité de nettoyage :**
S'assurer de l'efficacité des produits de nettoyage utilisés contre le COVID-19
Intervenir après cession de l'activité sur chaîne
Faire appeler les nettoyeurs par téléphone pour chaque intervention demandée
- **Activité montage :**
Prévoir le lavage des mains régulièrement après les activités de manutention de pièces
Respecter les distances de 1m entre les postes de travail
Faire intervenir un seul opérateur en zone confinée avec surveillance à l'extérieur par un autre opérateur
Espacer les interventions sur chaîne dans le temps
- **Activité vérification/contrôle**
Éviter au maximum le contact avec les surfaces et pièces
- **Réception et expédition des pièces :**
Organiser des zones de chargement et déchargement en extérieur pour limiter le contact avec les transporteurs
Désinfecter avec des fumigènes le chargement dans la remorque avant déchargement
Mettre en quarantaine (minimum 3h) les pièces réceptionnées avant toute manipulation
Mettre à disposition un point d'eau accessible aux conducteurs, et à défaut du gel hydro-alcoolique sur les zones de chargement/déchargement définies
Supprimer l'activité de remise et signature des documents de livraison pour éviter tout contact entre les personnes.

Restez informé sur notre site : <https://www.samsi-31.org> (Mises à jour quotidiennes)



Humain

- Ne pas venir sur le lieu de travail en cas de symptômes grippaux (Information à transmettre au personnel)
- Afficher les mesures des gestes barrières en interne <https://www.samsi-31.org/sites/www.samsi-31.org/files/inline-files/Comportements.pdf>
- Afficher les protocoles de lavage des mains au point d'eau (**Cf. Boite à outils – Lavage des mains**)
- Fournir du gel hydro-alcoolique à chaque salarié n'ayant pas de point d'eau
- Fournir des gants en nombre suffisant pour l'activité de nettoyage
- Changer ses gants à chaque changement de tâche, de lieux, etc... (**Cf. boite à outils – Gants, les mettre et les enlever**)
- Port de masques FFP2 à privilégier, à défaut FFP1 ou FFP3 dans les zones à risques identifiées (**Cf. Boite à outils – Masques, les mettre et les enlever**)

Restez informé sur notre site : <https://www.samsi-31.org> (Mises à jour quotidiennes)